

Recrute

2 PROFESSEURS CAPEJS (H/F) TEMPS PLEIN – CDI

Pour son établissement Institut Régional pour Jeunes Sourds (IRJS « Raymond Barberot ») situé à Saint Jean de la Ruelle, à 5 kms d'Orléans (45), qui accompagne les parcours d'enfants et d'adolescents en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés.

Vous travaillez sous l'autorité du chef de service et en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire sur différents lieux possibles:

- Dans l'unité d'enseignement de l'IRJS délocalisée sur l'agglomération orléanaise : 2 écoles primaires, collèges, lycées.
- Au sein de l'établissement spécialisé (3 sections : Section Éducative et d'Enseignement Spécialisée, Section d'Éducation pour Enfants Déficients Auditifs avec Handicaps Associés, Section de Première Formation Professionnelle.)
- En Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce et Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation pour enfants sourds ou atteints de Troubles du Langage, suivant 60 enfants à Saint Jean de la Ruelle et 25 enfants à Montargis (à 1 heure d'Orléans)

VOS MISSIONS

Vous assurez directement les enseignements au moyen d'une pédagogie adaptée et dans une approche individualisée.

Vous assurez l'accompagnement de la communication, l'aide à la compréhension et les remédiations pédagogiques pour les enseignements réalisés en inclusion en classe de niveau.

Vous apportez aux enseignants des écoles les appuis méthodologiques favorisant la progression des enfants dans les apprentissages et coordonnez les adaptations pédagogiques sur les lieux de scolarisation.

Vous réalisez des séances individuelles d'apprentissage et perfectionnement de la parole et du langage.

Vous contribuez à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement.

Vous coordonnez les adaptations pédagogiques sur les lieux de scolarisation.

PROFIL DU CANDIDAT

- Vous êtes Titulaire du C.A.P.E.J.S. et vous maîtrisez la Langue Française Parlée Complétée et la Langue des Signes Françaises,
- Vous avez une capacité de travail à la fois en autonomie et dans le cadre collectif d'une équipe pluridisciplinaire pour la conduite des projets et progressions individualisés.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon les grilles indiciaires de la Convention Collective du 15 mars 1966 (coefficient de base 497 points)
- Reprise de l'ancienneté sur présentation des certificats de travail
- Congés scolaires

- Temps de service : 22h Pédagogie Directe et 3h Temps de réunions et 10h Temps de préparations.

Postes à pouvoir au 1^{er} septembre 2017

Adressez CV et lettre de motivation à

Madame la Directrice des Ressources Humaines,
Rue de Châteaudun – BP12 – 45130 MEUNG SUR LOIRE
recrutement@apirjso.fr